

**RESIDENCE AUGUSTE LANNOYE**

DATE : 22-11-2018  
INDICE : A

**UNITE D12.3.01 | APPARTEMENT 2 CH | 87,18 m<sup>2</sup>**

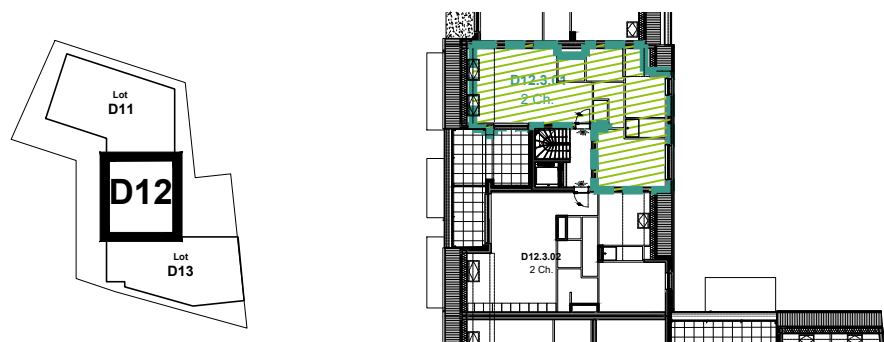
IMMEUBLE D12  
ETAGE 3  
CAVE x.x.x

SURFACE BRUTE APPARTEMENT 87,18 m<sup>2</sup>  
SURFACE BRUTE BALCON /  
SURFACE BRUTE TERRASSE 18,63 m<sup>2</sup>  
SURFACE JARDIN /

**FINITIONS\***

Sol Carrelage sauf dans les chambres, plancher flottant type mélaminé  
Mur Peinture blanche "primer" sauf dans les SdB (carrelage bain) et SdD (carrelage toute hauteur)  
Balcon /  
Terrasse Dalles sur plots

\* La description détaillée des finitions est fournie dans le descriptif détaillé de vente, celui ci faisant foi.



**LEGENDE**

- Représentation d'un élément de retombée en partie haute ( poutre, linteau, ...)
- Faux-plafond
- Radiateur
- ML : emplacement machine à laver  
SL : emplacement sèche-linge
- B ... / ... : hauteur de porte, largeur de porte, baie
- A : ... / O : ... : ouverture : hauteur de baie, allège : Hauteur tablette de fenêtre
- C : ... : Type de châssis

**NOTES**

- Plan non contractuel donné à titre indicatif. Les cotes sont données brutes hors parachèvements.
- Toute différence en plus ou en moins, rentrant dans les tolérances admises, fera perte ou profit pour l'acquéreur sans adaptation du prix.
- Le mobilier est donné à titre indicatif. Les représentations de trames de sol sont données à titre symbolique.
- Tous les équipements de cuisine sont repris dans le plan du cuisiniste. Se référer au descriptif de vente pour le détail des fournitures. Coffret électrique compris.
- Une information complète sur les radiateurs, l'installation électrique et la ventilation sera fournie durant le chantier. Emplacements et dimensions des radiateurs et des faux-plafonds sont fournis à titre indicatif.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation notamment aux gaines et éléments techniques.

